

nement à *Winnipeg* ; à quoi *M. Scott* répondit le même jour, disant qu'il allait partir pour *Ottawa*, le samedi suivant ;

Que le 28 mars, *M. D. A. Smith*, *M. P.*, mit les télégrammes qui suivent devant le comité :

“ OTTAWA, 22 mars 1878.

“ *Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, à Donald A. Smith, Chambre des Communes, Ottawa.*

“ Ni moi ni *W. G. Scott* ne pouvons donner contre *M. Nixon* un témoignage d'un caractère sérieux, et demandons à être dégagés de l'obligation de descendre. Après sérieuse considération je m'oppose à ce que *Scott* donne son témoignage en mon nom.

“ PETER SUTHERLAND.”

“ OTTAWA, 22 mars 1878.

“ *A Peter Sutherland, écr., Winnipeg, Manitoba.*

“ Télégramme reçu. Je n'ai aucune autorité. La question est entre les mains du comité des comptes publics dont *M. Young* est président.

“ DON. A. SMITH.”

Le président lut encore les télégrammes suivants :

“ OTTAWA, 23 mars 1878.

“ *Par télégramme de Winnipeg à M. Young, président du comité des comptes publics.*

“ Ni moi ni *W. G. Scott* ne pouvons donner un témoignage direct et de nature à impliquer *M. Nixon*, et demandons la révocation de l'assignation faite à *Scott*. Répondez.

“ P. SUTHERLAND.”

“ OTTAWA, 25 mars 1878.

A P. Sutherland, Winnipeg, Manitoba.

“ Je n'ai aucun pouvoir de révoquer l'ordre du comité sans sa sanction.

“ J. YOUNG,
“ *Président.*”

Que le comité là-dessus ordonna qu'un ordre péremptoire fût adressé à *MM. Sutherland et Scott*, de *Winnipeg*, de comparaître immédiatement.

Le 1er avril, *M. W. G. Scott* fit acte de présence devant le comité en obéissance à l'assignation qu'il avait reçue.

Que le 12 avril, le comité ordonna qu'une autre assignation fut envoyée à *M. Sutherland*, de *Winnipeg*, lui enjoignant de comparaître devant lui et d'apporter avec lui son livre de correspondance et de comptes.

Que le 15 avril, le télégramme suivant fut envoyé :

“ OTTAWA, 15 avril 1878.

“ *A P. Sutherland, Winnipeg, Manitoba.*

“ Le comité insisté sur votre comparution immédiate. Répondez oui ou non.

“ E. P. HARTNEY,
“ *Greffier du comité.*”